

221C3409  
FR0010112524-FS0974

9 décembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**NEXITY**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 décembre 2021, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, États-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 décembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXITY et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 2 800 441 actions NEXITY<sup>1</sup> représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NEXITY sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 285 409 actions NEXITY pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 56 129 724 actions et droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.